



liquidation de communauté

Par **femme59**, le **23/06/2009** à **22:12**

nous n'arrivons pas à vendre nos maisons
lui garde la résidence principale et moi la secondaire
le notaire nous annonce une facture de 16 000
je pensais qu'un divorce par consentement mutuel coutait moins cher et était rapide
y a t il une autre solution pour ne pas donner une telle somme ?